

Procès-verbal du Conseil d'Ecole n°1

Le Conseil d'Ecole s'est réuni le jeudi 15 octobre à 18h30

Membres présents :

Mairie : M. Braissand

Enseignant(e)s : Mmes Artaux-Deloche, Renaux, Jaegle, Eynard, Moggi, Parendel, Laure, Courtine et M.Algive

Directrice : Mme Tona

Parents délégués : Mmes Rozier, Cousin-Porcher, Hinsinger, Ferey, Glathoud, Bilesimo, Vandevoorde, Durfort, Coppens et M. Martin et Devis

DDEN : M. Meyran

Membres absents ou excusés :

Mairie : Mme Cochet, M. Bussard, M. Derippe

Enseignante : Mmes Rotat et Perrel

Parents délégués : Mme Despeignes

IEN : M. Ronchail

Madame Stéphanie Jaegle sera la secrétaire de séance.

1. Bilan de rentrée, effectifs

A la rentrée de septembre 2020, 222 élèves étaient inscrits. Puis, deux élèves ont été radiés et 4 nouveaux ont été inscrits. L'effectif total de l'école est donc de 224. Au retour des vacances de la Toussaint, 2 élèves seront nouvellement inscrits à l'école : un élève de MS et une élève de CP.

A titre de comparaison, l'an dernier, en septembre, il y avait 232 élèves.

- ✓ 25 élèves de PS/MS dans la classe d'Alexandra ARTAUX-DELOCHE (15 PS et 10 MS). Elle est remplacée le lundi par Mathilde REIGNIER.
- ✓ 27 élèves dans la classe de MS/GS de Nadège RENAUX (14 MS et 13 GS).
- ✓ 24 élèves dans la classe de GS/CP de Stéphanie JAEGLÉ. (12GS et 12C).
- ✓ 25 élèves de CP/CE1 de Marie-Françoise EYNARD (16 CP et 9 CE1).
- ✓ 24 élèves de CE1 dans la classe de Cécile MOGGI
- ✓ 23 élèves de CE2 dans la classe de Karen PARENDEL (+ 2 inclusions en ULIS)
- ✓ 22 élèves de CE2/CM1 dans la classe d'Emilie ROTAT (6 CE2 et 16 CM1) + 1 inclusion en ULIS
- ✓ 22 élèves de CM1/CM2 (6 CM1 et 16 CM2) + 3 inclusions en ULIS dans la classe de Fanny TONA. Etant directrice de l'école, je suis déchargée de classe deux jours par semaine. Ainsi, c'est Leyla LAURE qui assure la classe les jeudis et vendredis.
- ✓ 23 élèves de CM2 dans la classe de Véronique PERREL, complétée les jeudis et vendredis par Stéphanie COURTINE (+ 3 inclusions en ULIS).
- ✓ 9 élèves en classe ULIS école avec David ALGIVE

Il y a donc 224 élèves au total, répartis sur 10 classes (dont la classe ULIS école).

En moyenne, par classe, sans compter la classe ULIS école, il y a 24.8 enfants par classe.

- Pour les classes de maternelle, il y a 3 ATSEM : Sylvie Guabello, Pascale Grillet qui s'occupe aussi de la gestion du périscolaire tous les matins jusqu'à 9h30 et Marion Vittoz qui travaille dans l'école tous les matins de 8h15 à 11h.
- Mireille Legris, Cécile Lagrange et Patricia Cappelaro sont des AESH et accompagnent des enfants en classe. Marie-Laure Clerc est l'AESH collective de la classe ULIS.
- Nathalie Thevenin prend en charge des groupes d'élèves à la bibliothèque, par demi-classe, les jeudis et vendredis matins (pour les classes d'élémentaire). Les classes de maternelle se rendent quant à elles à la bibliothèque de l'école avec les enseignantes et les ATSEM.

2. Protocole sanitaire COVID 19.

Un nouveau protocole sanitaire pour les écoles a été rédigé par le ministère de l'Education Nationale et envoyé aux écoles à la fin du mois d'août. Un document de synthèse a été transmis, pour information, à toutes les familles dès le jour de la rentrée.

Ce protocole, toujours d'actualité, repose sur 5 principes :

- **Les règles de la distanciation physique** : dans les espaces clos, la distanciation physique n'est pas obligatoire lorsqu'elle n'est pas matériellement possible. Les espaces doivent cependant être organisés de manière à maintenir la plus grande distance possible entre les élèves dans les salles. A l'extérieur, pas de distanciation physique.
- **L'application des gestes barrières** :
 - o Lavage des mains à l'arrivée à l'école, avant chaque repas, après être allé aux toilettes et le soir à l'arrivée au domicile.
 - o Port du masque : il sera obligatoire pour les enseignants, à proscrire pour les élèves de maternelle et non recommandé pour les élèves d'élémentaire.
- **La ventilation des classes et autres locaux** :
L'aération doit avoir lieu au minimum toutes les 3 heures et dure au moins 15 minutes à chaque fois.
- **La limitation du brassage des élèves** n'est pas obligatoire. Les activités scolaires doivent être organisées de manière à limiter, dans la mesure du possible, les regroupements et les croisements entre les groupes. *Cette année, nous avons fait le choix de continuer de travailler en décloisonnant des classes (avec l'accord de notre IEN). Au lieu de décloisonner avec 3 classes comme les années précédentes, nous décloisonnons 2 classes à la fois. Ainsi, par exemple, les classes de CM1/CM2 et CM2 sont mélangées et les élèves sont répartis en deux groupes pour les séances d'histoire et de géographie.*
- **Le nettoyage et la désinfection des locaux** sont réalisés au minimum une fois par jour. Les tables du réfectoire sont nettoyées et désinfectées après chaque service.
 - o L'accès aux jeux dans les cours de récréation est autorisé.
 - o La mise à disposition d'objets partagés au sein d'une même classe ou d'un même groupe (livres, jeux, crayons...) est permise.
- **La formation, l'information et la communication** :
 - o Sensibilisation des enfants par les familles aux gestes barrières.
 - o Port du masque et désinfection/lavage des mains OBLIGATOIRES pour tout adulte entrant dans l'école ou dans les cours de récréation. L'accès est limité au strict nécessaire.
 - o Port du masque RECOMMANDE aux abords de l'école.
 - o L'entrée et la sortie des maternelles aura lieu du côté du chemin piétonnier donnant sur la cour de récréation. Celles des élémentaires continueront à se faire dans le hall principal.
 - o Les parents devront **prendre la température de leur enfant avant le départ pour l'école. En cas de fièvre (supérieure ou égale à 38 °C), L'ENFANT NE DOIT PAS SE RENDRE A L'ECOLE.** Il en sera de même pour les enseignants et le personnel communal.
 - o **Les élèves ayant été testés positivement au Covid 19 ou dont un membre du foyer a été testé positivement, ou encore identifiés comme contact à risque ou en cas de doute, ils ne doivent pas se rendre à l'école. La directrice doit être informée le plus rapidement possible.**
Le retour à l'école se fera dans de conditions précises : test négatif ou respect des délais prescrits par les autorités sanitaires.

Au moindre symptôme à l'école, l'enfant sera isolé avec un masque et la famille devra venir le chercher au plus vite.

Les mises à jour des conduites à tenir en cas de suspicion ou de cas avéré ont été nombreuses depuis la rentrée scolaire. La dernière mise à jour date du 21 septembre et énonce clairement qu'une classe ne fermera qu'à partir de 3 cas COVID confirmés parmi les élèves. Avant le 21 septembre, un cas COVID suffisait à fermer une classe.

Pour information, depuis la rentrée, nous avons eu un élève de la classe de CE1 qui a été testé positif à la COVID 19 et qui n'est pas venu à l'école pendant une durée de 7 jours. Les familles de cette classe ont reçu un courrier de la part du médecin-conseiller technique de la DSDEN de la Savoie pour les informer. Aucun isolement n'a été demandé, ni pour les enfants de la classe, ni pour l'enseignante.

3. Bilan des élections des représentants des parents d'élèves

Elles ont eu lieu le vendredi 9 octobre 2020.

Le bureau de vote, situé dans la bibliothèque, était ouvert de 8h à 12h et le vote par correspondance était autorisé.

Je tiens à remercier Mme Bénédicte Vandevoorde qui a tenu ce bureau de vote de 8h à 9h et Mme Sophie Despeignes qui était présente lors du dépouillement.

Il y avait une seule liste de 12 parents d'élèves non constitués en association.

Il y a eu 101 votants sur 324 inscrits : 98 suffrages exprimés et 3 bulletins blancs ou nuls.

Le taux de participation est alors de 31.17 %.

Les sièges sont pourvus : 10 titulaires et 2 suppléants.

A titre de comparaison, l'an dernier, le taux de participation était de 32.62 %.

4. Vote du règlement intérieur

Relecture des éléments modifiés dans le règlement intérieur.

Vote à main levée : **vote du règlement intérieur à l'unanimité.**

Deux documents seront joints à ce règlement intérieur : la charte d'usage des réseaux de l'Internet et des services multimédias de l'école et la Charte de la laïcité. Ces documents seront mis en ligne sur le blog et une copie papier sera transmise aux familles qui en feront la demande.

5. La sécurité à l'école – le PPMS

- Comme chaque année scolaire, un exercice évacuation incendie doit être réalisé dans les 15 jours qui suivent la rentrée. Il a été réalisé cette année le jeudi 10 septembre à 9h30. Rien à signaler : toutes les classes ont évacué rapidement et dans le calme, afin de rejoindre les différents lieux de rassemblement dans les cours de récréation. Des problèmes mécaniques de portes coupe-feu ont été repérés et ils ont été résolus la semaine suivante.

Deux autres exercices d'évacuation incendie seront programmés au cours de l'année dont l'un pendant le temps de sieste, durant le temps périscolaire.

- Le PPMS, plan particulier de mise en sûreté, est toujours d'actualité et est mis à jour. 2 exercices seront aussi réalisés. Il s'agit de s'entraîner à réaliser des exercices d'évacuation ou de confinement d'école, sans que ce soit anxiogène, dans le cadre d'un accident chimique, d'une catastrophe naturelle ou alors d'une intrusion au sein de l'école.

Le premier exercice lié à ce PPMS a eu lieu le jeudi 8 octobre dans le cadre d'une évacuation d'école en cas d'intrusion au sein de l'école.

Pour déclencher l'alerte, nous utilisons des balises mobiles situées dans les classes pour rentrer en communication directement avec la police municipale en cas de déclenchement.

Durant cet exercice, nous avons remarqué qu'il serait nécessaire d'avoir, du côté des classes maternelles, une poussette canne pour aider certains élèves à se déplacer plus vite ou qui ont des difficultés motrices. Lors de cet exercice par exemple, nous avons anticipé en demandant à un parent une poussette pour un enfant avec une attelle à la jambe.

Un bilan de ces exercices de sécurité sera fait lors des prochains conseils d'école.

6. Présentation et financement des projets et sorties de chaque classe

DIFFERENTS TYPES DE FINANCEMENT POUR LES PROJETS ET LES SORTIES DE CHAQUE CLASSE

- **MAIRIE** : en plus des budgets fonctionnement et investissement, la mairie prend en charge le financement du transport en car pour se rendre à Aqualac pour les cycles obligatoires de natation pour les classes de GS/CP au CE2/CM1. Cette année, nous n'avons pas obtenu de créneau supplémentaire pour les GS de la classe de MS/GS, la natation n'est obligatoire qu'à partir de la classe de CP.
- La mairie prend en charge également une partie du financement du transport du ski de fond pour les élèves de cycle 3 (dans le cadre du budget de fonctionnement de chaque classe).

Pour rappel, dans le cadre du budget investissement 2020, l'école a obtenu cette année : un VPI et un ordinateur associé pour la classe ULIS de David, du mobilier (tables, chaises) pour les classes de GS/CP, CE1.

Merci encore à la mairie pour ces investissements dans l'école nous permettant de travailler dans de bonnes conditions matérielles. Seul le mobilier a été livré à l'école et mis en place depuis ce début de semaine dans les classes concernées. Concernant le matériel informatique, les devis sont en cours ; les délais de livraison et d'installation ne sont malheureusement pas connus...

Concernant les fêtes de Noël, la mairie d'Entrelacs nous octroie un budget spécifique à hauteur de 2172€ permettant cette année d'offrir 2 livres aux enfants (achetés grâce à l'association « Lire c'est partir »). Merci à

la mairie pour ce budget NOEL.

Nous souhaitons utiliser le reste du budget pour financer un spectacle pour l'ensemble des classes de l'école et pour acheter des nouveaux jeux pour les cours de récréation.

M. Braissand précise que le budget sera limité au seul financement des livres et d'un éventuel spectacle. Si le budget n'est pas utilisé, il ne pourra être reporté sur d'autres achats (jeux).

Par ailleurs, il nous précise que pour l'intervention d'une troupe, la salle polyvalente est limitée à 90 personnes, en respectant les contraintes sanitaires.

- Nous tenons aussi à remercier l'**APE** qui nous aide essentiellement à financer l'ensemble des sorties et des projets des différentes classes : 30 euros par enfant pour les sorties, 5 euros par enfant pour le renouvellement des bibliothèques des classes. De plus, l'APE participe au financement du cycle de ski de fond pour les élèves de CM : 50 % du montant du transport dans la limite de 700 euros.

Sans l'APE, nous ne pourrions prévoir aucune sortie scolaire donc les enseignants tiennent encore à remercier l'ensemble de ces parents bénévoles! 3 nouvelles personnes ont intégré le bureau de l'APE cette année, nous leur souhaitons une bonne réussite dans les différentes manifestations qui seront organisées.

La première manifestation de cette année concerne une vente de chocolats pour Noël. Les documents ont été distribués aujourd'hui dans les cahiers de liaison des enfants.

- **La coopérative scolaire** complète les financements de la mairie et de l'APE.

PROJETS COMMUNS A TOUTES LES CLASSES

- Toutes les classes élémentaires ont participé, comme l'année dernière, à l'opération « **un dessin de Noël pour nos soldats** ». Les dessins ont été envoyés au début du mois d'octobre pour qu'ils aient le temps d'être acheminés dans les différents camps français à travers le monde. Des réponses des militaires sont désormais attendues impatiemment par les enfants...
- **Thierry Franzon**, éducateur sportif, intervient de nouveau cette année dans les écoles d'Entrelacs. Pour cette 1^{ère} période, ce sont les classes de CE2 et CE2/CM1 qui ont bénéficié de ses cours 1 fois par semaine (CYCLE VELO). Le planning pour la période 2 est en cours de réflexion.
Toute l'équipe enseignante souhaite remercier une nouvelle fois la mairie pour la poursuite de ces interventions sportives sur le temps scolaire.
M. Braissand souhaite que le nombre d'heures d'intervention de Thierry Franzon dans les écoles d'Entrelacs soit plus important.
- Nous souhaitons aussi remercier le **tennis club d'ALBENS** qui nous permet une nouvelle fois de bénéficier des interventions de Mélanie Delpeyrat sur le temps scolaire : la classe de GS/CP avec les GS de la classe de MS/GS, les classes de CP/CE1, CE1 et CE2 bénéficient de 3 séances de découverte à l'école et les classes de CE2/CM1, CM1/CM2 et CM2 vont avoir 6 séances au tennis club (certaines séances ont été annulées à cause de la pluie ; les dates de report sont en attente) Merci à eux pour ce cycle tennis !
- Dans le contexte sanitaire actuel, le Festival du cinéma et de la ruralité de la Biolle n'invite pas cette année les élèves des écoles du canton à visionner des films. Un report au printemps est espéré, si la situation sanitaire s'améliore.
- Comme chaque année depuis désormais trois ans, les élèves de CE1 auront un cycle MUSIQUE à partir du mois de janvier. Il y aura 21 séances de 45 minutes dirigées par Jean-Baptiste Louis de l'Atelier des Arts de la Biolle. Le coût de ces interventions est de 759€ et sera réglée dans le cadre du budget fonctionnement de notre école pour l'année 2021.
- Cette année encore, l'équipe enseignante continuera d'organiser le **Festival du Livre**, semaine durant laquelle deux soirées seront ouvertes et consacrées à la vente de livres (documentaires, albums, romans, BD...). Grâce aux différents achats de livres par les parents, notre école aura une donation en livres pour étayer notre bibliothèque. Cette année, le Festival du Livre sera organisé la semaine du 23 novembre et les ventes auront lieu le mardi 24 novembre et le vendredi 27 novembre. Les familles recevront les flyers après les vacances de la Toussaint.
- Cette année, en lien avec l'éducation morale et civique, nous poursuivons **le conseil des délégués** instauré depuis quelques années. Les délégués des classes de l'école sont réunis environ 1 fois par période pour évoquer ensemble des problèmes qui peuvent avoir lieu dans la cour de récréation, pour nous soumettre des idées de jeux ou d'organisation... Les années précédentes, certaines idées des élèves ont abouti, comme par exemple le panier de basket, la table en bois dans la cour, le planning du terrain de foot... C'est un moment d'échanges entre les élèves. Le premier conseil des délégués se réunira après les vacances de la Toussaint et

validera aussi le nouveau règlement intérieur adapté aux enfants...

✓ **Sorties et projets pour les classes de PS/MS, MS/GS et GS/CP**

Cette année les classes du bas (PS-MS, MS-GS et GS-CP) ont choisi de travailler autour d'un thème commun : les 4 éléments.

-Une présentation des travaux réalisés pourra être proposée aux familles sous forme d'exposition et/ou supports visuels publiés sur le blog de l'école.

-Par ailleurs nous souhaiterions compléter le travail en classe par des sorties qui seront encore à confirmer selon le budget alloué. Nous envisageons une sortie raquette au Revard, éventuellement une autre sortie plus tard dans la saison, ainsi qu'un spectacle autour de la thématique de l'eau.

Autres activités :

- Classe des PS/MS : intervention de la bibliothécaire d'Albens une fois par mois pour lire des histoires à partir du mois de novembre.

2 temps de jeux de société dans la classe au mois de novembre et mars.

- Classe de MS/GS :

L'infirmière scolaire Brigitte Chevallier est intervenue au cours de cette période dans les classes de MS/GS et GS/CP pour un travail sur la connaissance du corps et des émotions.

Les autres projets sont en cours de validation.

- Classe GS-CP :

La classe de GS/CP participera aux « ateliers du Chéran » organisés en partenariat entre le Parc Naturel Régional du Massif des Bauges et le SMIAC. Elle bénéficiera d'une intervention scientifique « "les racines et les pattes dans l'eau" dont la date est à définir et d'une intervention autour de l'école sur le land art (probablement le vendredi 13 novembre).

-Les GS/CP ont également un projet de correspondance avec une autre classe de GS/CP à Saint Ours. Afin de leur donner un sujet d'échange, les deux classes sont inscrites à un concours « Le monde de demain est entre nos mains ».

-Cycle piscine du 18/01 au 5/03.

-Les CP iront voir deux spectacles au Casino d'Aix les Bains. « En sortant de l'école » le 5/11 et « Autour des 4 saisons de Vivaldi » le 25/05.

✓ **Sorties et projets pour les classes de CP/CE1 et CE1**

-cycle natation en janvier, tous les mardis et vendredis du 18/01/21 au 05/03/21.

-Cycle vélo en période 5 avec Thierry Franzon avec sortie de proximité.

-Spectacles au Casino d'Aix les Bains : « En sortant de l'école » le 5/11/20 et « Autour des 4 saisons de Vivaldi » le 25/05/21.

-Projet avec la bibliothèque d'Albens.

-Projet éco-citoyen de découverte du milieu de proximité à Albens et au Revard.

-Travail autour du tri des déchets.

-Intervention du garde forestier de l'ONF pour des sorties de proximité en forêt.

-En fin d'année scolaire, visite du château de Miolans et de l'écomusée de la Combe de Savoie.

✓ **Sorties et projets pour les classes de CE2 et CE2/CM1 :**

-Spectacle de marionnettes « Bon débarras » le 01/03/21 au Quai des Arts à Rumilly.

-Projet nature : participation aux ateliers du Chéran avec une sortie nature prévue le lundi 5 octobre reportée à une date ultérieure (pour cause de mauvais temps). Suite à cette intervention, un atelier artistique est prévu autour de la création d'un film d'animation avec l'intervention d'un photographe professionnel.

-Cycle natation à Aqualac du 27/04/21 au 28/05/21.

-Un cycle vélo a été conduit cette période avec Thierry Franzon, tous les mardis après-midis.

-Ski de fond pour la classe de CE2/CM1 avec les élèves de CM1/CM2 et CM2 en janvier et février au Revard.

✓ Sorties et projets pour les classes de CM1/CM2 et CM2

- mise en place d'un temps de chorale tous les lundis en début d'après-midi avec les CM1 de la classe CE2/CM1.
 - EPS : cycle ski de fond en janvier et février au Revard. Le planning plus précis est en attente. Nous aurons besoin, comme chaque année, de parents accompagnateurs agréés ou non.
 - mardi 8 décembre : spectacle « Blanche Neige » : » au théâtre Casino à Aix les Bains.
 - mardi 25 mai : spectacle musical « Autour des 4 saisons de Vivaldi » au théâtre du Casino à Aix les Bains.
 - Souhait de faire un cycle au boulodrome d'Albens avec Thierry Franzon.
- Les autres sorties sont en cours de réflexion.

✓ Sorties et projets pour la classe d'ULIS

- Inclusion des élèves d'ULIS dans les sorties et projets des classes d'inclusion.
- Le projet autour du jardin entamé l'année dernière se poursuit.
- Brigitte Chevallier, l'infirmière scolaire est intervenue pour des séances de yoga et de relaxation.

7. Gestion de la coopérative scolaire affiliée à l'OCCE

L'école primaire « L'Albanaise » fait partie de l'OCCE, mouvement éducatif agréé par l'Education Nationale au titre des « associations éducatives complémentaires de l'enseignement public » et porte les valeurs de solidarité et de coopération.

Comme chaque année, il a été demandé une cotisation de 15 euros par enfant (ou 20 euros par famille). La participation des familles n'est pas obligatoire. Les fonds collectés servent à améliorer la vie de l'école et de chaque classe en finançant partiellement ou en totalité les sorties, spectacles et animations et matériels.

Le solde au 31/08/2020 était de 639.63 euros. A ce jour, nous avons encaissé 2 295 euros de cotisations (140 familles sur 168)

L'affiliation à l'OCCE et l'assurance se sont élevées à 500.95 euros.

Nous avons alors en caisse à ce jour 2 433.68 € pour financer les spectacles, sorties et animations, sans compter les bénéficiaires des photos de classe et des portraits individuels.

Un bilan de la coopérative sera préparé pour le dernier conseil d'école de l'année, au mois de juin.

8. Questions des parents

Suggestion au sujet de la communication autour de l'absence d'enseignant(e). Serait-il possible de publier les absences sur le blog ?

Réponse : Difficile d'anticiper le remplacement ou non des enseignants. Les réponses définitives nous parviennent souvent tardivement.

Pourquoi les élèves de grande section de la classe des MS/GS de Nadège Renaux ne vont pas à la piscine ?

Réponse : Un courrier avait été transmis aux parents concernés pour expliquer que nous n'avons pu avoir de créneau supplémentaire et préciser que la piscine n'est obligatoire qu'à partir du CP.

Le maire rajoute que, cette année, les enfants de CM1 et CM2 ne seront pas sollicités pour la cérémonie du 11 novembre en raison de la crise sanitaire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h40.

Le prochain Conseil d'Ecole se tiendra au cours du 2ème trimestre, le jeudi 4 février 2021 à 18h30.

La secrétaire de séance,
Stéphanie Jaegle

La directrice, Présidente du Conseil d'Ecole,
Fanny Tona